

ORIENTER UN RESIDENT VERS UNE STRUCTURE SANITAIRE

Grand Age

Demandeurs

Mise à jour : 29/07/2026



Objectif : Gérer une demande d'admission ou de prise en charge d'un patient en EHPAD, vers un établissement type SMR-HAD-USP



Prérequis : Avoir un profil « Medecin Coordonnateur »

LES ÉTAPES

1 Avoir les habilitations nécessaires pour faire des demandes « Sanitaire » au sein d'un établissement Grand Age

- En tant que Médecin Coordonnateur, s'assurer que les droits Sanitaire- prescripteurs soient attribués sinon se rapprocher de votre référent structure :

2 Créer et envoyer un dossier Sanitaire

- Créer un dossier Sanitaire via l'onglet « Sanitaire »

SANITAIRE

- Compléter les différents champs nécessaires pour une demande sanitaire – les champs obligatoires sont en « rouge »

Identification du patient

Les champs indiqués en rouge * sont obligatoires pour créer le dossier.

— Référént —

Établissement * EHPAD LA ROSELIÈRE DU CH DE BLOIS (410034923)

Unité * bégryn

— Identité —

☐ Identité inconnue

Sexe * ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom de naissance *

Nom utilisé ⓘ

Prénom de naissance *

Autres prénoms

Prénom utilisé

Date de naissance * JJ/MM/AAAA ⓘ

☐ Date précise inconnue

Lieu de naissance ☐ Né(e) en France ☐ Né(e) à l'étranger ☐ Information non connue

Attribut de l'identité (Points de vigilance) Pas de points de vigilance ⓘ

Justificatif d'identité Aucun justificatif ⓘ

 ⓘ

Créer le dossier

- Cliquer sur « Créer le dossier »

 **Créer le dossier**

- Choisir l'orientation et compléter ensuite le dossier comme une demande classique Sanitaire (Cf la fiche « **Faire une demande sanitaire** »)

Où souhaitez-vous orienter votre patient ?

Soins Médicaux et Réadaptation (SMR) ⓘ

Les SMR proposent des bilans et des programmes de réadaptation en service polyvalent ou spécialisé, en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour et en consultations.



Hospitalisation A Domicile (HAD) ⓘ

L'hospitalisation à domicile (HAD) assure au domicile du patient des soins médicaux complexes et fréquents. Elle peut être polyvalente (socle) ou spécialisée en réadaptation, ante et post partum ou enfant de moins de 3 ans.



Unités de Soins Palliatifs (USP) ⓘ

Les Unités de Soins Palliatifs (USP) sont des structures totalement dédiées à la pratique des soins palliatifs et de l'accompagnement en hospitalisation complète ou de jour. Elles réservent leur capacité d'admission aux situations les plus complexes et/ou les plus difficiles.



Retour et maintien à domicile ⓘ

Cette orientation permet d'accompagner le retour et le maintien à domicile d'un patient nécessitant l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), ou une coordination des soins spécifique en sortie d'hospitalisation par un DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) ou une CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé).



Utilisez l'aide à l'orientation

ViaTrajectoire vous aide à déterminer l'orientation la plus adaptée, sur la base d'une recherche multicritère liée à la pathologie et aux spécificités de prise en charge du patient.



Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance

Grand-Age

Demandeurs